

<b>Date de convocation :</b> 10/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 10/02/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 14	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBouc, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH  
Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°10\_2024

**Validation du devis pour l'achat de 2 onduleurs**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MICRO-C pour l'achat de 2 onduleurs pour les postes de secrétariat de la Mairie.

L'entreprise MICRO-C propose un devis pour un montant 268.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise MICRO-C pour l'achat de 2 onduleurs pour les postes de secrétariat de la mairie et en investissement à l'opération n°54
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le